



## 15ème législature

<b>Question N° : 41100</b>	De <b>Mme Charlotte Parmentier-Lecocq</b> ( La République en Marche - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Logement		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > bâtiment et travaux publics	<b>Tête d'analyse</b> > Accès aux données climatiques pour les professionnels du BTP	<b>Analyse</b> > Accès aux données climatiques pour les professionnels du BTP.
Question publiée au JO le : <b>21/09/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>01/03/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur l'accès aux données climatiques pour les acteurs de la filière du bâtiment. La qualité de vie pour les citoyens dans les villes de demain se joue dès aujourd'hui. Les constructions qui sont réalisées aujourd'hui seront encore utilisées dans les 50 à 80 prochaines années. Aujourd'hui, les espaces urbanisés sont impactés par les prémices du réchauffement climatique que l'on connaîtra dans les prochaines années. Les données climatiques qui sont remontées par les différentes agences scientifiques et climatiques évoquent des changements profonds qui impacteront la qualité de vie des habitants et leur santé, mais également l'évolution des sols, de la biodiversité et de la structure des bâtiments. Afin de construire des villes adaptées dès aujourd'hui à ces transformations profondes, les données scientifiques clefs sont essentielles pour les maîtrises d'œuvre, maîtrises d'ouvrage, entreprises du bâtiment. Aussi, elle souhaite connaître les dispositions que compte prendre le ministère du logement pour donner accès à ces professionnels, les données scientifiques climatiques géolocalisées, notamment *via* la plateforme « géorisque ».